

Séгур du numérique : **Maincare** entre dans une phase opérationnelle



Olivier Barets, directeur exécutif du pôle Marketing Produits chez Maincare.

DSIH : Quelle forme a pris l'engagement de Maincare dans le Ségur du numérique ?

Avant tout, notre premier engagement est de garantir à nos clients d'être conformes aux exigences du Ségur et de les accompagner dans cette étape. C'est notre priorité parce que c'est aussi la leur. Pour cela, nous avons mis en place une équipe transverse dédiée au Ségur. Dès la signature de la charte *Engagé pour la e-santé* fin 2020, nous nous sommes impliqués dans les ateliers de coconstruction des dossiers de spécifications de référencement, dans les couloirs « Radiologie » et « Hôpital ». Depuis le début de l'année 2021, notre équipe Ségur travaille de manière quasiment hebdomadaire avec la DNS, en collaboration avec les autres industriels concernés.

DSIH : Comment cela se traduit-il au niveau de vos offres ?

Le financement à l'équipement des établissements de santé prévu dans le Ségur a un impact sur nos produits. Nous avons adapté notre *roadmap* afin que les prochaines versions des logiciels concernés entrent dans le cadre du référencement Ségur et puissent être déployées chez tous nos clients. Il s'agit de M-GAM, M-CrossWay et Maincare IC. Ces solutions concernent les trois fonctions précisées dans les

Dès le lancement des premiers travaux sur le Ségur du numérique, Maincare s'est organisé pour participer à l'ensemble des ateliers de coconstruction des dossiers de spécifications de référencement (DSR) proposés par la Délégation ministérielle du numérique en santé. Aujourd'hui, l'éditeur entre dans une phase opérationnelle pour accompagner ses clients. Explications avec Olivier Barets, directeur exécutif du pôle Marketing Produits chez Maincare.

dossiers de spécifications de référencement : le dossier patient informatisé, la plateforme d'intermédiation et le référentiel d'identité.

Le Ségur prévoit également un financement à l'usage pour encourager les établissements de santé à recourir aux services socles présentés dans la stratégie Ma santé 2022 : l'identifiant national de santé, le dossier médical partagé, la messagerie sécurisée de santé et Pro Santé Connect. Nous allons accompagner les établissements dans l'obtention de ces financements par le dépôt des candidatures et l'atteinte des cibles d'usage, par l'intermédiaire d'Azelio Conseil, notre cabinet de conseil interne.

DSIH : Quelles actions mettez-vous en œuvre pour permettre à vos clients d'atteindre les objectifs de ce programme ?

Les premières versions de nos produits vont sortir en octobre 2021 (M-GAM), décembre 2021 (M-CrossWay) et janvier 2022 (Maincare IC), avec les fonctions précisées dans le dossier de spécifications de référencement du Ségur. Elles vont être soumises à la validation de l'Agence du numérique en santé.

Début octobre, nous allons prendre contact avec l'ensemble de nos clients qui utilisent ces solutions afin de préparer le plan de déploiement sur 2022. Pour garantir le succès du déploiement qui repose sur la mise à jour de quelque 200 applications, nous sommes en cours d'identification d'un partenaire industriel. Il va venir renforcer notre équipe et notre capacité à déployer les solutions, mais aussi à tenir les délais pour nos clients. Courant octobre, nous allons leur présenter le plan et le partenaire que nous aurons retenu. Au regard de ce choix, nous allons

renforcer les équipes en interne pour garantir les succès du déploiement.

DSIH : Quels sont pour Maincare les bénéfices du Ségur ?

Pour l'entreprise, le Ségur est vu comme une opportunité. Il va nous permettre de garantir que l'ensemble de nos solutions est conforme aux spécifications du Ségur et à la stratégie nationale. Il nous donne également la possibilité de démontrer à nos clients que nous sommes leur partenaire dans le cadre de ce programme, et capables de tenir les délais de mise à disposition des applications respectant les fonctionnalités préconisées par le Ségur. Nous allons leur montrer que nous sommes en capacité de tenir le rythme de déploiement prévu pour 2022.

Le Ségur augure aussi de nouvelles relations avec les tutelles, dans un esprit de coconstruction, de partage et d'écoute mutuelle pour bâtir le numérique de demain et accélérer le partage des documents entre les professionnels de santé eux-mêmes et avec les patients.

DSIH : Quelle sera pour vous la prochaine étape de ce programme ?

Nous entrons désormais dans une phase opérationnelle. La *roadmap* a été publiée en juillet 2021 ; les modifications et la planification du déploiement en 2022 de nos solutions sont en cours. Dès octobre, nous allons commencer à préparer avec la DNS la programmation du déploiement d'une seconde vague prévue en 2023. Nous allons y consacrer du temps et de l'énergie.

Ce programme présente en effet un réel intérêt pour nos clients et donc pour les professionnels de santé.

